

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 35 et 64 + HEBDOS
GQM 02350**

Plus de logements étudiants à Montmagny : 3,65 M\$ pour une nouvelle résidence au Centre d'études collégiales

Montmagny, le 31 mars 2026. – Alors qu'il est plus important que jamais d'augmenter l'offre de logements étudiants, le gouvernement du Québec est fier d'accorder une somme de 3,65 millions de dollars au Cégep de La Pocatière pour la construction d'une résidence de 28 chambres au bénéfice des étudiants du Centre d'études collégiales de Montmagny. Le député de la Côte-du-Sud, Mathieu Rivest, au nom de la ministre de l'Enseignement supérieur, Martine Biron, en a fait l'annonce aujourd'hui. Il était en compagnie de la mairesse de Montmagny, Gabrielle Brisebois, du directeur général du Cégep de La Pocatière, Steve Gignac, de la directrice générale du Cégep de La Pocatière, campus de Montmagny, Cynthia Lavoie, et du directeur général intérimaire du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud, Éric Deschênes.

Le projet consiste à construire une résidence étudiante d'environ 485 mètres carrés sur deux niveaux. Ce projet et son financement sont essentiels pour assurer une offre de logements abordables pour les étudiants. Les travaux devraient se réaliser entre les mois de mai et décembre 2026. Une mise en service est anticipée à temps pour la rentrée du mois de janvier 2027.

Le Centre d'études collégiales de Montmagny accueillait près de 150 étudiants en 2024-2025. Bien que le Cégep dispose de sept résidences à La Pocatière, il n'en a aucune à Montmagny.

En juin 2023, une entente a été signée entre le Cégep et le Centre de services scolaires de la Côte-du-Sud concernant la cession d'un terrain à titre gracieux au bénéfice du Cégep pour la construction de la résidence.

Citations :

« Pour permettre aux établissements d'enseignement supérieur d'assurer pleinement leur mission de formation des étudiants, nous devons leur donner les moyens de leurs ambitions. La rareté de logements étudiants ne doit pas limiter leur capacité d'accueil. C'est donc avec fierté que nous soutenons les efforts du Cégep de La Pocatière pour attirer et retenir les étudiants dans son centre d'études collégiales de Montmagny et ainsi assurer leur réussite.

Martine Biron, ministre de l'Enseignement supérieur

« On sait à quel point la demande pour le logement étudiant est importante. La réalisation du projet de résidences du Cégep de La Pocatière - Campus de Montmagny est donc une excellente nouvelle. Le financement accordé aura un effet significatif pour celles et ceux qui choisissent d'étudier chez nous. Le gouvernement du Québec démontre qu'il est à l'écoute des besoins de notre région et livre des résultats pour nos infrastructures. Je m'en réjouis! »

Mathieu Rivest, député de la Côte-du-Sud

« Nous attendions cette annonce depuis un bon moment puisque loger nos étudiants était devenu un gros enjeu en raison de la rareté de logements. La construction d'une résidence étudiante au campus de Montmagny est un projet que nous soutenons depuis le début. Aujourd'hui, nous poussons donc un grand soupir de soulagement puisque cette annonce vient assurer la pérennité de notre établissement d'enseignement collégial, qui contribue grandement au dynamisme de notre ville. »

Gabrielle Brisebois, mairesse de Montmagny

« Le projet de construction de la future résidence étudiante constitue une étape importante pour notre campus de Montmagny. Il illustre concrètement notre volonté d'offrir un milieu d'études de qualité, stimulant et solidement ancré dans sa communauté. Ce projet structurant renforcera le développement et l'attractivité de notre campus, où nos programmes attirent des étudiantes et étudiants de la région, de partout au Québec et de l'international. Il est rendu possible grâce à l'engagement précieux de nos partenaires et à la mobilisation du milieu, que nous tenons à saluer. »

Steve Gignac, directeur général du Cégep de La Pocatière

« Cette résidence, située tout près de notre campus, fera une réelle différence dans le quotidien des étudiantes et étudiants. Elle leur offrira un milieu de vie accessible, sécuritaire et à leur image, favorisant les échanges, l'entraide et le sentiment d'appartenance. Elle contribuera aussi à soutenir leur réussite et à enrichir la vie de campus, en renforçant notre présence au cœur de la communauté. »

Cynthia Lavoie, directrice du campus de Montmagny

« En cédant ce terrain pour la construction d'une résidence étudiante, le CSSCS réaffirme son engagement à soutenir concrètement l'accès à l'éducation dans notre région. Le manque de logements à Montmagny représente un défi réel pour attirer et retenir des étudiants et cette réalité est aussi vraie en formation professionnelle. Cette collaboration avec le Cégep de La Pocatière, campus Montmagny, permet de créer des conditions favorables pour que les jeunes choisissent Montmagny pour se former et bâtir leur avenir. »

Éric Deschênes, directeur général intérimaire du Centre de services scolaires de la Côte-du-Sud

Liens connexes :

Pour en savoir plus sur les activités du ministère de l'Enseignement supérieur, suivez-le sur les médias sociaux :



<https://www.facebook.com/enseignementsuperieurquebec/>



https://x.com/Ens_supQC



<https://www.linkedin.com/company/77580757/>



<https://www.youtube.com/channel/UCFWQfQldPCxtZVlgoZ9KBXg>



https://www.instagram.com/enseignementsup_qc/



<https://www.tiktok.com/@enseignementsuperieurqc>

- 30 -

Source :

Sophie Jacques-Barma
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de l'Enseignement supérieur
581 993-501
sophie.jacques-barma@mes.gouv.qc.ca

Caroline Massé
Attachée de presse et politique
Circonscription de Côte-du-Sud
418 894-6211
caroline.masse@assnat.qc.ca

Pour renseignements :

Responsable des relations de presse
Ministère de l'Éducation
Ministère de l'Enseignement supérieur
relationsmedias@education.gouv.qc.ca